

**Objet :** [ACTUALITES] Université Paris Cité, nouveau nom de notre université



Chères et chers collègues,

Notre université se nomme désormais Université Paris Cité. Le décret modifiant notre dénomination juridique a été signé par le Premier ministre et publié au Journal Officiel daté du 4 mars 2022.

Cette évolution est l'occasion pour nous de réaffirmer nos engagements et notre projet autour de cette nouvelle appellation. Je tiens à vous remercier très sincèrement de votre investissement et de votre vigilance dans cette phase de transition que nous avons traversée et qui s'achève.

Ce nouveau nom va s'installer progressivement sur l'ensemble de nos communications et sera totalement déployé à la rentrée 2022. En effet, afin de ne pas perturber le processus de recrutement en cours de nos étudiants et étudiantes pour l'année 2022-2023, nous resterons référencés en tant qu'Université de Paris sur les plateformes.

Toutefois et dès à présent, vous pouvez adapter tous les documents administratifs, juridiques et financiers en utilisant le nom Université Paris Cité. Une note explicative et un calendrier de mise en œuvre seront diffusés cette semaine aux directions de services, laboratoires, UFR et Facultés. Le logo actualisé et les premiers livrables sont [en ligne sur le site internet de l'université](#).

Le nom Université de Paris, durant les deux premières années d'existence de notre établissement, nous a permis de nous rassembler sous une seule et même bannière et de poser les fondements d'une culture commune.

Université Paris Cité est notre futur et nous offre l'opportunité de poursuivre notre ambition, celle d'une université, lieu de partage, de rencontres et d'excellence, celle d'une Université au service de la Cité.

Bien à vous.

Christine Clerici  
Présidente d'Université Paris Cité

MailPoet